

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY

n° 17 - JUILLET 2000



SOUS LE SIGNE DU SOLEIL...

Après une fin d'année difficile, les cieux ont été plus cléments pour notre cinquième marché aux fleurs. Malgré cela, la fréquentation a connu un certain tassement (-30% selon les exposants) : était-ce à cause du pont du 1er mai ? Le public était-il déjà parti cueillir le traditionnel muguet ? L'absence d'Hubert le jardinier a-t-elle contribué à cette désaffection ? Toujours est-il que les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

En ce qui concerne les exposants situés à l'extérieur, la stabilité est de règle depuis trois ans : ce sont des habitués que nous retrouvons avec plaisir chaque année. À l'intérieur, les artisans sont relativement moins fidèles et nous avons eu du mal, il faut bien l'admettre, à remplir la salle. N'oublions pas non plus que certains exposants ont aussi leurs contraintes (familiales ou autres) et qu'ils n'ont pas pu se libérer. Souhaitons qu'ils puissent revenir l'an prochain...

Pour ce millésime 2000, quelques nouveautés sont à signaler : la gravure sur verre, les feuilles dorées à l'or fin mais également, dans la petite salle, l'apparition d'un stand "jeunes talents du village". Les visiteurs ont ainsi pu apprécier les toiles et les dessins de nos chères têtes blondes. Bravo à Anaïs Delepierre pour cette excellente initiative et un grand merci aux jeunes artistes.

Félicitations aux enfants des écoles pour les travaux réalisés dans le cadre de cette fête des fleurs. Merci à leurs institutrices.

Merci également à toutes les bonnes volontés habituelles pour le coup de main sans lequel rien ne serait possible...

Ne baissons pas les bras et poursuivons les efforts entrepris dans l'embellissement floral de la commune. Cette année en core, nous avons inscrit la commune au concours des villages fleuris. Le jury départemental, passé le 5 juillet a remarqué les progrès...

INFOS MAIRIE



Des problèmes de circulation et de stationnement sur la place de la Mairie aux heures d'entrée et de sortie des élèves ont été évoqués au Conseil. Nous demandons aux parents de faire preuve d'un peu plus de discipline et de civisme.

Merci

SOMMAIRE

Infos Mairie	p. 1
Sous le signe du soleil	p. 1
État Civil.....	p. 2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 31/01/00.....	p. 2
• Réunion du 06/04/00.....	p. 2
• Analyse d'eau.....	p. 3
• Commission des fêtes	p. 4
• Columbarium.....	p. 4
• Commission des bâtiments.....	p. 4
• Fête patronale.....	p. 5
Boîte à idées	p. 5
Rédacteur en herbe.....	p. 6/7
Le coin des associations :	
• L'Éveil Socio-Culturel	p. 8
• Le Centre de Loisirs	p. 8
• L'A.S.A.	p. 8/9
• L'A.S.V.M.....	p. 9
• Les Sapeurs Pompiers.....	p. 10/11
En différé du web	p. 12/13
Mots Croisés	p. 13
Connaissance du patrimoine :	
• Villers au cœur d'un réseau.....	p. 14
• L'Abbé Jean Paramelle.....	p. 15
Image du passé	p. 16
Calendrier.....	p. 16
En bref	p. 16
Les monstres.....	p. 16
Solution des Mots Croisés	p. 16

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68 - Site WEB sur <http://www.chez.com/rfernand/>

LE CONSEIL VOUS INFORME

• RÉUNION DU CONSEIL DU 31 JANVIER 2000

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- sur demande des Services de la Sous-Préfecture, décide de retenir en priorité les travaux de voirie pour les rues suivantes :

- RUE DE LA CATOLETTE
- RUE CRINQUE
- RUE DE LA MAIRIE

en vue d'une demande de subvention au titre de la D.G.E. 2000.

- décide la réalisation de travaux de renouvellement de la couche de surface d'une partie de la rue Henri Guillaumet entre l'Avenue de Champagne et la Place de la République.

- décide de retenir l'Entreprise BERNARD ROUSSEAUX pour les travaux de peinture de la salle de la Mairie.

- Les études surveillées reprendront le Lundi 28 Février 2000

• RÉUNION DU CONSEIL DU 6 AVRIL 2000

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide de fixer le prix du mètre-cube d'eau consommée à 4,75 F pour la facturation de Juillet 2000 à Juin 2001. Il est à préciser qu'à ce tarif s'ajoutent la redevance pollution et le Fond National de Solidarité.

-Décide d'allouer une indemnité de conseil et de gestion à Monsieur BERNANOCE, Percepteur Receveur nommé à VERZY depuis le 1^{er} Janvier 2000.

- Habilité le Maire à signer la convention fourrière avec le refuge de REIMS.

- Décide de poursuivre l'allocation chauffage versée chaque année à la gérante postale.

- Décide de prendre en charge le transport des élèves pour la visite de la bibliothèque et le phare de VERZENAY.

- Décide de passer commande du panneau d'information auprès du PARC NATUREL REGIONAL d'un coût de 11 000 F. H.T. pour la Commune et habilité le Maire à signer la convention concernant l'implantation d'un RELAIS INFORMATION SERVICE avec le Conseil Général.

- Décide le vote d'une subvention exceptionnelle de 1000 F à l'association pour la reconstruction du moulin de VALMY.

- Accepte l'adhésion de nouvelles Communes et de trois Groupements de Communes au SIVOM de la région de Verzy pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et approuve les nouveaux statuts du SIVOM. Il désigne M. BOUTILLET Gaston, délégué titulaire et M. HAUTEM Dominique, délégué suppléant.

- Approuve la convention de passage présentée par M. LONGIS Laurent, Directeur de l'A.S.A. et habilité le Maire à signer ladite convention.

- Décide de signer un contrat d'assurance auto-mission collaborateur afin de couvrir les employés communaux lors de leurs déplacements hors de la Commune.

- Décide de fixer la location du podium qui sera installé par les employés par mesure de sécurité, soit podium entier : 500 F - 1/2 Podium : 300 F. La demande de podium devra être sollicitée en même temps que la demande de réservation de la salle polyvalente.

- Vote et approuve le budget primitif du service des EAUX qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 388 000 F / INVESTISSEMENT : 69 349 F.

- Vote et approuve le budget primitif de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 2 133 101 F / INVESTISSEMENT : 1 500 308 F.

- Vote et approuve le budget primitif du LOTISSEMENT qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 542 000 F. INVESTISSEMENT : Néant

ÉTAT CIVIL

(du 28/02/00 au 10/07/00)

• Décès

Anaëlle DUBOIS, le 05/03/00
Mme Lucie SCILIEN, le 21/03/00
M. André BOCART, le 05/05/00
M. Pascal CHANOIR, le 23/05/00

• Naissances

Marion GAUDRIER, le 30/03/00 à Reims
Maël GUEGAN, le 30/04/00 à Reims
Salomé HUSSON, le 22/05/00
Florian BERANGER, le 06/06/00
Remi PRZYGONSKI, le 06/06/00
Camille DEVERLY, le 29/06/00

• Mariages

Delphine LEBLANC et Vincent GABRIEL,
le 03/06/00
Séverine HERBIN et Vincent HANY,
le 08/07/00

Le Maire

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

ANALYSE DE L'EAU PRÉLEVÉE LE 11 MAI 2000 (laboratoire Municipal et régional de Reims)

	Résultat	Unité	NORMES
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (0=r.a.s; sinon = 1; cf comm.)	LIMPIDE	qualit.	
Turbidité néphélogométrique	0,09	NTU	2
Couleur	incolore	qualit.	
Odeur	néant	qualit.	
Saveur	néant	qualit.	
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
pH à 20° C	7,57	unité pH	entre 6,5 et 9
Titre alcalimétrique	0	°F	
Titre alcalimétrique complet	24,3	°F	
Titre hydrotimétrique	35,2	°F	
CO2 libre calculé	12	mg/l	
Hydrogénocarbonates	296	mg/l	
Carbonates	0	mg/lCO3	
MINÉRALISATION			
Conductivité à 20°C	650	µS/cm	
Résidu sec à 180°	489	mg/l	1500
Calcium	135,9	mg/l	
Magnésium	2,7	mg/l	50
Potassium	5,6	mg/l	12
Sodium	11,1	mg/l	150
Sulfates	44,9	mg/l	250
Chlorures	29,5	mg/l	200
Silicates (en SiO2)	8,7	mg/lSiO	
FER ET MANGANÈSE			
Fer total	239	µg/l	200
Manganèse total	<1	µg/l	50
PARAMÈTRE AZOTE ET PHOSPHORE			
Ammonium (en NH4)	<0,04	mg/l	0,5
Nitrites (en NO2)	<0,010	mg/l	0,1
Nitrates (en NO3)	51,4	mg/l	50
Phosphore total (en P2O5)	<0,300	mg/l	5
OXYGÈNE ET MATIÈRES ORGANIQUES			
Oxydab. KMnO4 en mil. ac. à chaud	0,28	mg/lO2	5
Hydrogène sulfuré (prés=l,abs=0)	0	qualit.	
OLIGO-ÉLEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Aluminium total	<0,05	mg/l	0,2
Cuivre	0,396	mg/l	1
Fluorures	259	µg/l	1500
Zinc	0,118	mg/l	5
PARAMÈTRES COMPLÉMENTAIRES			
CO2 Agressif Calculé à 10°C	0	mg/l	

CONCLUSION SANITAIRE :

- Eau non conforme pour les paramètres physico-chimiques contrôlés.

Teneur en NITRATES supérieure à la concentration maximale admissible fixée à 50 mg/l.

L'eau peut être utilisée pour les usages sanitaires courants mais ne doit pas être consommée par les nourrissons et les femmes enceintes.

S'assurer de l'environnement et du bon entretien des installations d'eau potable (TRAITEMENT - STOCKAGE - RÉSEAU).

Effectuer des purges au réservoir et en distribution.

Maintenir un résiduel en chlore de 0,1 mg/l sur l'ensemble du réseau.

Concernant le problème des Nitrates, une modification de la ressource est nécessaire.

• COMMISSION DES FÊTES

Fête de la Musique 2000

Comme par le passé, un concert gratuit a été donné en l'église de Villers Marmery dans le cadre de la fête de la musique. Cette manifestation a lieu quelques jours avant la date officielle pour la raison simple que les musiciens que nous contactons se rendent plus volontiers dans des communes plus importantes. En ce qui concerne le choix du lieu, il est bon de rappeler que l'église de Villers Marmery est l'endroit idéal pour ce type de manifestation tant sur le plan acoustique que sur celui du cadre... Nombre de concerts se tiennent dans d'autres lieux du même type, à la ville comme à la campagne. À ceux qui regrettent que la fête n'ait pas lieu en plein-air, nous répondrons que nous ne voulons pas prendre le risque d'être obligés d'annuler à la dernière minute... à cause des intempéries.

Cette année, vous avez pu apprécier le talent de l'orchestre "Jazz ambiance" dirigé par Dominique Mick.

Mais faisons un peu mieux connaissance avec ce groupe aussi professionnel que sympathique :



Depuis 1886, JAZZ AMBIANCE - LA RENAISSANCE (devenue depuis association type 'loi de 1901') réunit les musiciens de deux villages marnais : Saint Hilaire le Grand et Jonchery sur Suippes.

Composée d'un groupe d'une vingtaine d'amateurs, elle est passée au cours des ans de l'état d'harmonie à celui d'orchestre, grâce à la volonté de ses responsables successifs, qui ont su faire de musiciens à la formation empirique et hétéroclite, de vrais instrumentalistes élevés au modernisme et même jusqu'au professionnalisme. En effet, cette formation très dynamique de style "Big Band" aborde un programme éclectique qui va du Jazz principalement à la variété, en passant par le classique et le typique.

À cette virtuosité, s'ajoutent un jeu de scène et une présentation qui créent une ambiance propre à satisfaire un très large public...

• COLUMBARIUM

Depuis longtemps, nous cherchions la possibilité d'implanter un columbarium. Après en avoir visité dans différents cimetières des communes environnantes, équipés de constructions imposées, il s'est avéré que la meilleure solution (et la plus économique pour notre commune) était de laisser libre choix aux familles d'implanter le monument qu'elles désiraient en vendant des parcelles d'un mètre carré sans construction. Ce columbarium se situe côté nord du cimetière. Il est prévu d'y implanter un jardin paysager du souvenir, puis à long terme d'agrandir en construisant un mur afin de remblayer le fossé existant.

Le plan géomètre étant établi, ces places sont disponibles actuellement.

D. Hautem

• COMMISSION DES BÂTIMENTS

Salle du Conseil

La Salle du Conseil, trop petite et surtout avec un plancher qui donnait des signes de faiblesse inquiétants, a fait l'objet d'importants travaux.

Pendant les grandes vacances scolaires de 1999, le plafond de la classe primaire a été détruit, les poutres remplacées, le plancher en chêne posé et un nouveau plafond a été installé dans la classe. Profitant du déménagement, les murs de la salle de classe ont été repeints et le parquet vitrifié.

Ensuite, dans la salle du conseil, les murs et le plafond ont été isolés et redressés par un doublage en placoplâtre.

Les appareils de chauffage ont été raccordés au chauffage central au gaz.

L'installation électrique vétuste a été entièrement remise aux normes actuelles.

L'ensemble des travaux (y compris bureau de contrôle, cadastre et mobilier), d'un montant de 709 911F 74 a été autofinancé.

La Commune a pu bénéficier d'une subvention de 90 919F et elle doit récupérer la TVA pour un montant de 116 000F.

Samedi 5, Dimanche 6 et Lundi 7 Août
FÊTE PATRONALE à Villers-Marmery

À cette occasion et à partir du 15 juillet, les jeunes de fête vont passer parmi vous pour collecter des lots en vue d'organiser une tombola. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Merci d'avance.

Comme chaque année, vous retrouverez sur les deux grandes places du village les différentes attractions foraines habituelles : Tir, Crève-ballons, Auto-scooter, Jeux hollandais, Pêche à la ligne, Manège enfantin. Deux bals nocturnes sont prévus le samedi et le dimanche. Attention ! Nous sommes tenus de respecter les horaires fixés par arrêté préfectoral : si vous voulez danser une bonne partie de la soirée, n'arrivez pas trop tard...

En 1998, le spectacle du dimanche après-midi était assuré par Serge Cardu, imitateur de Michel Sardou. Nombre d'entre vous avaient apprécié le talent de ce chanteur, c'est pourquoi nous avons décidé cette année de revenir à ce style d'animation. Nous espérons que vous serez nombreux à venir applaudir Patricia Morgane...



Patricia MORGANE
sosie de
Patricia KAAS
"CHANTE EN DIRECT"

BOÎTE À IDÉES

Pour ce numéro 17 de VILLERS infos, nous vous livrons un communiqué des chasseurs...

Pour la troisième année consécutive, nous installons des seaux agrainoirs pour perdrix, ce dont profitent également de nombreux oiseaux.

Aussi est-il regrettable de voir des vols ou détériorations de ces seaux.

Pour ceux qui le désirent, ces seaux sont disponibles et gratuits chez M. Jean-Luc DAYER.



Merci aux agriculteurs qui ont évité ces seaux en fauchant leurs limites de champs.

Le tir au chevreuil à l'approche sera effectué du 1^{er} juin au 23 septembre le lundi et le jeudi, à proximité de la ligne du C.B.R., en direction de Verzy.



RÉDACTEURS EN HERBE

L'école est un lieu où les enfants apprennent à maîtriser la langue écrite. La preuve en quelques textes...

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE !

Tout s'est passé le 19 Mai 2000 ! Nous sommes partis le matin en car avec les CP-CE1. Quand on est arrivés à la bibliothèque de Verzenay, la bibliothécaire nous a séparés en deux groupes. Elle nous a raconté de beaux contes ! (*B. Lejeune CM1*).

Ensuite, elle nous a expliqué comment on rangeait les livres. On range les livres par ordre alphabétique, selon l'auteur. Toutes les bibliothèques rangent les livres de la même façon : c'est la méthode Dewey.

Puis, nous avons emprunté un livre (*J. Rozé CE2*).

On a donc choisi le livre. Tout le monde est allé lire son livre dans le coin-lecture. La bibliothécaire a pris la fiche du livre et elle a fait une fiche de prêt pour chaque classe.

Nous avons mangé à l'école de Verzenay (*B. Pujos CE2*).

On a aussi joué au football, à la marelle, aux mouches...

Vers 13H30, nous sommes partis à pieds pour visiter le Phare. Nous avons vu un film qui raconte l'histoire de la vigne et de notre région. Nous avons vu les costumes des différentes époques, les outils...

Ce fut une sortie intéressante et agréable ! Puis, nous sommes rentrés à l'école pour goûter... (*A. Demotié CE2*).



LA JOURNÉE COLLÈGE

Ce jour là, le 23 mai, direction le collège.

Nous prenons donc le car à l'arrêt de bus, en haut du village.

À notre arrivée, nous avons donc été séparés dans plusieurs classes, par le principal adjoint, Monsieur Vallet.

Moi, je suis allé avec Céline C en 6^e2.

Nous avons suivi en tout 6 matières donc : Anglais, Français, Histoire-Géographie, Maths, Arts plastiques, Sciences et bibliothèque.

D'après les 6^e, la cantine n'est pas très bonne, mais moi je trouvais que ce n'était pas si mal que ça.

Histoire-Géographie, c'est la matière que j'ai la mieux appréciée mais dans l'ensemble tout était bien.

À la fin du cours de sciences, donc de notre dernière matière, nous sommes repartis dans le car.

Nous étions tous contents de cette journée.

Le collège, dans un sens, c'est bien et dans l'autre non.

Parce-qu'au collège, tu te fais de nouveaux copains et dans l'autre, tu es un peu perdu... (*Thibault CHAMPY*)

LE MARCHÉ AUX FLEURS



Le marché aux fleurs s'est déroulé le matin et l'après-midi du 30 avril 2000. Comme les autres années, nous avons participé à cette journée.

Participer à la vie du village veut dire que même si on est à la campagne, dans un petit village, il faut participer aux fêtes.

Chaque classe a fait un tableau qui montre des fleurs.

Les maternelles ont fabriqué des fleurs en papier de soie et papier crépon sur le thème des fleurs des champs. (*Camille André / Alexandre Bourson - CE2*)

Petits et grands, grands et petits ont participé au marché.

La classe de CP-CE1 a travaillé sur le thème des fleurs de jardin.

Et maintenant, massons à notre classe, c'est-à-dire de CE2-CM1-CM2.

Nous avons travaillé sur le thème de la forêt, avec ses fleurs (violette, muguet, jacinthes des bois ... boutons d'or parfois), tout au long d'un sentier qui conduit au fond de la forêt.

Quelle maquette !

Nous avons aussi écrit de beaux poèmes...



Avec des si ...,

Si j'avais une rose,
Elle serait rose,
Je verrais une rose,
Je verrais la vie autrement,
Si j'avais un coquelicot,
Il serait rouge
Et il me ferait courir dans les champs
Si j'avais du muguet
Il serait blanc
Et il me ferait marcher dans les bois
Si j'avais une tulipe
Elle serait jaune
Et elle me ferait courir dans les jardins
Si j'avais des fleurs
Ça serait beau
Car j'aime les fleurs.

Jérémy OUDIN - CE2



À la manière de Jacques Prévert :

Quand la vie est fleurie...
Quand la vie est un Bouquet,
Chaque jour est une fleur.

Quand la vie est une Fleur,
Chaque jour est bonheur.

Quand la vie est Chrysanthème,
Chaque jour tout plein de « je t'aime ».

Quand la vie est Impatience,
Chaque jour est une confiance.

Quand la vie est Jonquille,
Chaque jour est une fille.

Quand le vie est Narcisse,
Chaque jour est malice.

Quand la vie est fleurie,
Chaque jour nous sourit.

Mélanie VERNON - CM2



LE COIN DES ASSOCIATIONS

• L'ÉVEIL SOCIO-CULTUREL

Les petits poissons

Le carnaval des écoles qui s'est déroulé le samedi 1^{er} AVRIL, s'est passé dans une ambiance de fête, les villageois ayant répondu présent à l'appel, ainsi que le soleil.

La vente des œufs et gâteaux a rapporté une belle somme ce qui permettra aux enfants de faire des sorties scolaires.

Au Marché aux fleurs du 30 avril, l'Éveil Socio-Culturel associé au Centre de Loisirs tenait le stand gâteaux sucrés salés et les monitrices du centre le stand maquillage (que nous remercions d'avoir participé).

Les bénéficiaires ont été partagés entre les deux associations.

Grâce à ces bénéficiaires et à une participation de la municipalité, le vendredi 19 mai les enfants ont fait une sortie scolaire. La classe maternelle s'est rendue à la chocolaterie de Pierry et au musée de l'escargot à OLIZY VIOLAINE. Les plus grands sont allés à VERZENAY visiter le phare et la bibliothèque...

• L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS DE VILLERS-MARMERY

JUILLET 2000 : encore un été animé et plein de surprises qui se prépare pour les 35 enfants inscrits au centre aéré 2000.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 Janvier, le bureau a été renouvelé.

Il se compose désormais de :

- Mme Valérie LUANS, Présidente.
- Mme Karine MARGAINE, Trésorière.
- Mme Rachel BERNARD, secrétaire.
- Mme Raphaëlle HUSSON, Vice-présidente.

Elles remplacent respectivement Mesdames Magali Bazin, Catherine Dupont, Patricia Lejeune et Corinne Deverly, que nous devons remercier pour s'être occupées de l'association pendant plusieurs années.

Quant à l'équipe d'animation, nous retrouvons : Melles Estelle ROY (directrice), Amélie HAUTEM, Aurélie TEMPLIE, Maud GILBERT. Elles ont réservé aux enfants de belles sorties telles que la visite d'Épernay en train électrique, une journée sur le thème du cirque au château de Bagneux, ... Il y aura divers ateliers : art, cuisine, bricolage, jardinage, et bien d'autres activités (jeux, sport, musique...).

Le centre se terminera par un spectacle dont nos animatrices gardent bien le secret. Nos petits Villériots ne vont pas s'ennuyer.

La Présidente

• L' A.S.A.

Rappel sur la mise à jour de l'état parcellaire des propriétaires :

À la date de retour des modifications parcellaires (6/04/2000), nous avons reçu près de 150 rectifications. La Chambre d'Agriculture les prend en compte afin de procéder à l'édition des rôles de recouvrements. Ces rôles seront visés par la Sous-Préfecture de Reims avant d'être remis au percepteur de Verzy pour recouvrement d'ici deux mois. Il n'est donc plus possible d'effectuer de mise à jour pour l'année 2000. Les personnes ayant omis de vérifier leur état parcellaire seront contraintes de régler leur cotisation par rapport à leur dernier relevé. Nous vous informons que dorénavant, tous les ans, les mutations ou modifications (donation, partage, achat, vente, échange de parcelles) devront nous parvenir systématiquement avant le 30 novembre de chaque année. Ainsi, nous procéderons à la mise à jour de vos surfaces pour les cotisations futures.

Nous vous prions de les adresser à l'Association Syndicale Autorisée - 1, place de la Mairie - 51380 VILLERS-MARMERY.

Quelques dates :

Le 7 avril 2000, les membres du Syndicat ont retenu, après une consultation, le bureau d'étude SOGREAH, spécialisé en hydrogéologie. Il réalisera d'un document d'incidence pour les rejets d'eaux pluviales dans le milieu naturel pour un montant de 60 278 F TTC. Ce dernier permettra d'établir le dossier de demande d'autorisation de rejet au titre de la loi sur l'eau de 1992 à déposer dans le cadre de l'aménagement hydraulique du vignoble.

Les membres du bureau décident après un vote à bulletin secret, de retenir la Caisse d'Épargne pour l'ouverture d'une ligne de crédit basée sur le T4M(+0.25%) de 1 000 000,00 F. Une partie de cette somme permettra de régler l'acquisition des terrains de la S.A.F.E.R. jusqu'à l'arrivée des cotisations dues par les propriétaires.

Nous avons déposé à la Mairie de Villers-Marmery et de Verzy, ainsi qu'à l'Association Foncière, une proposition de convention afin d'autoriser l'A.S.A. à réaliser les différents ouvrages nécessaires à l'aménagement hydraulique du vignoble sur leurs chemins et à utiliser leurs bassins.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

Le 11 avril 2000, le dossier première tranche pour l'aménagement hydraulique du vignoble était déposé, par l'intermédiaire de la D.D.A.F., auprès de la commission d'attribution des subventions. Cette commission est formée de représentants de l'agence de l'eau Seine-Normandie, de représentants du C.I.V.C. et de représentants du Conseil Général. Sur vingt dossiers en cours dans le Département, sept ont été présentés dont celui de l'A.S.A. de Villers-Marmery et trois seulement ont été retenus. Malheureusement notre dossier n'a pas été soutenu.

Le C.I.V.C. et l'agence de l'eau Seine-Normandie étaient prêts à financer notre projet, seul le Conseil Général a refusé d'apporter ses subventions. Officiellement, ce refus est justifié par des raisons techniques. En effet, les représentants du Conseil Général auraient préféré la réalisation de petits bassins dans le vignoble plutôt que dans les terres agricoles ! Il est vrai que la terre agricole revient moins chère à l'hectare que la terre A.O.C. ! Nous pensons réellement que le Conseil Général préfère financer le futur TGV. Les 6 ha 84 ares de terre agricole que nous avons achetés à la S.A.F.E.R. pour réaliser nos bassins de décantation et d'infiltration leur auraient été d'une grande utilité pour le passage de la ligne TGV dans notre département. Ce ne sont là que des suppositions, puisqu'à ce jour nous n'avons reçu aucun document émanant de cette commission nous signifiant le rejet de notre dossier. Seule la D.D.A.F. nous a contacté par téléphone, nous expliquant succinctement les raisons de ce refus.

En conséquence, les travaux ne seront pas réalisés pour l'année 2000. Nous devons représenter notre dossier devant une nouvelle commission au mois de novembre. Nous avons l'intention de faire venir les membres de cette commission sur le terrain pour qu'ils puissent réellement appréhender les singularités de notre projet.

Le 12 avril 2000, signature de l'acte de vente entre la S.A.F.E.R. et l'A.S.A. pour l'acquisition des 6 ha 84 a 10 ca contre la somme de 416 634 F.

Prochainement, les membres du bureau vont se réunir afin d'examiner le budget supplémentaire qui viendra ajuster le budget primitif puisqu'il n'y aura pas de travaux cette année.

Comme vous pouvez le constater, quelques grains de sable viennent de ralentir notre belle mécanique bien huilée, je pense qu'une petite révision ne lui fera pas de mal, afin de pouvoir mieux repartir et pour plus longtemps.

L. Longis

• L' A.S.V.M.

- Championnats départementaux :

Cette année, deux équipes étaient engagées : une en première division masculine - poule E. Celle-ci a terminé deuxième sur six équipes engagées (4 victoires / 1 défaite). La deuxième équipe constituée de jeunes joueurs issus de l'école de tennis était engagée en troisième division poule F et a terminé à la quatrième place sur six équipes engagées (2 victoires / 3 défaites).

Les résultats restent globalement satisfaisants.

- École de tennis :

L'école de tennis a terminé la saison à la fin du mois de juin par un goûter regroupant l'ensemble des élèves. À l'issue de cette petite fête, les enfants ont été récompensés. L'école rouvrira en octobre.

- Manifestations :

Nous vous donnons tous rendez-vous le 14 juillet à 13h30 au stade pour notre traditionnel tournoi de boules récompensé par de nombreux lots.

Le Président
P. Liégeois

• LES SAPEURS POMPIERS

Le Congrès du G.I.R.A.C.A.L. (Groupement Inter Régional des Unions de Sapeurs Pompiers d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine) :

Les 15 et 16 Avril 2000, se sont déroulés comme prévu, les travaux des neuvièmes assises dans notre village, agrémentés d'une soirée spectacle.

La salle polyvalente magnifiquement décorée et transformée pour l'occasion en salle de réception a permis de recevoir les congressistes qui ont découvert notre commune, son patrimoine, ses vignes, ses caves et son Champagne.

Nous nous réjouissons des retombées commerciales attendues qui profitent désormais à nos manipulateurs locaux.

Nous vous communiquons ci-dessous le rapport officiel "in extenso" de notre hiérarchie de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Marne...

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

À vrai dire, je n'étais pas enclin à rapporter les échos du congrès du GIRACAL 2000 du fait des éloges continus durant ce week-end des Rameaux.

Deux critères ont été déterminants pour me faire changer d'avis:

- 1°) La demande insistante des organisateurs, souvent impliqués de loin et avides de connaître les bons et mauvais résultats ;
- 2°) Les banderilles lancées sur le dos de l'UDSP, si minimes soient-elles mais néanmoins blessantes.



Par conséquent, vous trouverez dans les pages suivantes ces échos.

Votre dévoué
Serge GOGNIES

LES COMPLIMENTS :

Connaissant particulièrement la valeur des hommes du CPI de Villers-Marmery, et notamment l'enthousiasme et le dynamisme du Chef de corps, en ce qui me concerne, je n'avais aucune crainte de confier une partie de l'organisation des assises du congrès du GIRACAL dans ce charmant village du vignoble champenois.

Tout au long de la préparation du congrès, nous avons toujours œuvré ensemble en parfaite harmonie, en trouvant toujours une solution à ce qui pouvait parfois « boiter ». Jeunes et anciens se sont impliqués à fond afin de réussir cette manifestation. Je ne voudrais pas oublier les dames qui ont apporté une aide discrète mais efficace.

Chers Amis, on l'a dit, redit en vous faisant part de multiples éloges quant à la réussite du congrès 2000 du GIRACAL ; les plus hautes autorités ont été surprises d'autant que cette organisation était réalisée par un CPI. Ces éloges sont sincères, elles témoignent que même au sein d'un CPI, des hommes sont capables de bien faire. Voilà ce qui réhausse la valeur de votre corps. Vous pouvez être fiers d'un tel succès ; soyez-en tous félicités et remerciés. Même si ce n'est que moral, personne ne me contrariera pour vous accorder un satisfecit !

Voilà le résultat d'une équipe solidaire qui a gagné à laquelle était associé par une aide précieuse, le SDIS.

Il ne serait pas convenable d'oublier le personnel civil qui a contribué également à la réussite de ce congrès. Je veux citer particulièrement la Municipalité de Villers-Marmery et les administrés du village, les viticulteurs... et bien sûr, exposants et partenaires. Dans ces congratulations, il serait dommage d'écarter celles et ceux qui ont animé le dîner spectacle ainsi que notre valeureux traiteur.

Dans ces louanges, qu'il me soit permis d'y associer notre secrétaire Delphine BOURDIN. Victime de séquelles à la suite d'un accident récent, il faut savoir qu'elle a travaillé efficacement dans l'ombre et dans la souffrance, palliant mes exigences en me secondant, avec une farouche volonté de bien faire et de réussir. Quelle témérité et quelle dose d'altruisme ! Lui accorder également un satisfecit, n'est pas une chose superflue !

Qu'il me soit permis d'encenser également notre Trésorier Général, l'adjudant-chef DUTILLET et son Chef direct qui lui a permis une disponibilité sans réserve afin de gérer le surcroît de travail en matière financière.

LES CRITIQUES :

INSCRIPTIONS TARDIVES

Malgré toute l'attention des organisateurs, tout n'était pas parfait : il y a eu certes, des bévues, des carences... et des situations incontrôlables. Mais, critiquer, c'est toujours facile : on voit toujours ce qui ne va pas mais jamais ce qui va bien, c'est bien connu. Les critiques sont parfois aussi blessantes lorsqu'elles attaquent les personnes ou bien même notre institution surtout lorsqu'elles ne sont pas fondées.

Les réponses tardives de la part des congressistes est une chose particulièrement irritante et gênante notamment en ce qui concerne l'hébergement. Que de complications et de désordres lorsqu'il convient d'accueillir des non-inscrits ! Quant à ceux qui sont inscrits, qui devaient payer... et qui font défaut au dernier moment, leur civisme me laisse perplexe. Voilà l'exemple d'aucune considération à l'égard des organisateurs. On se moque de savoir qui paiera la facture !

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

ACCUSATIONS ABUSIVES

Les réponses tardives (voire parfois manquantes) des acteurs participants à l'organisation du congrès ne nous ont pas facilité la tâche... et bien souvent engendré des frais supplémentaires. De plus, certains n'ont pas hésité à nous lancer des banderilles en qualifiant «d'avare» notre Union départementale du fait qu'ils n'avaient pas reçu de «cadeau congressiste». Voilà bien des propos humiliants, blessants... d'autant que les choses avaient été clairement énoncées dès le départ pour celles et ceux qui apporteraient leur concours à l'organisation du congrès.

Tout d'abord, les personnes apportant de telles critiques n'ont pas à s'immiscer dans notre organisation, les cadeaux étant offerts à des personnes bien ciblées et particulièrement aux congressistes.

Qu'il me soit permis de rappeler à celles et ceux qui auraient oublié, qu'il était décidé de prendre en charge les différents repas à ceux qui apporteraient leur aide (et sous réserve de répondre selon les délais prescrits), étant entendu que les conjointes ou conjoints pouvaient participer moyennant le prix réclamé aux congressistes. Cette forme de récompense pour ceux qui ont apporté leur concours a tout de même coûté par personne: quelques 846 F (déjeuner du 15/04 + dîner-spectacle du 15/04 + buffet du 16/04 + une coupe de Champagne offerte + invitation au vin d'honneur...). Je ne peux pas admettre que nous soyons qualifiés de «radins» : ces propos sont démesurés et irréfléchis.

ET LE RESPECT DE LA VITESSE ?

Des reproches également formulés par des congressistes, accusant un chauffeur d'avoir le pied lourd sur l'accélérateur, un chauffeur qui probablement avait oublié qu'il assurait le transport de voyageurs et surtout, que la vitesse sur la RN 44 est limitée à 90 Km/h.

LA VISITE DES CELLIERS

Enfin, parmi les situations non maîtrisables, il y a celle de la visite des celliers à Villers-Marmery. La répartition des groupes s'est mal faite par la faute de quelques congressistes indisciplinés. Prévus pour une dizaine de congressistes, les groupes se sont parfois retrouvés le double dans les caveaux. De ce fait, certains viticulteurs qui avaient ouvert tout grand leurs portes pour accueillir les congressistes, n'ont vu personne. Un courrier leur sera tout même adressé pour les remercier de leur implication dans l'organisation et, pour présenter nos excuses à ceux qui auraient été pénalisés par ce contretemps.

LA PRESSE

Hormis la presse télévisée, il serait difficile d'adresser des compliments à la presse écrite, loin s'en faut. Alors que dans les autres départements, la presse arrive à couvrir l'événement par une demi-page sinon une entière, notre quotidien régional nous a ridiculisés en publiant un article de douze lignes, sans aucune photo, (voir journal l'UNION du vendredi 28/04/2000 - page E) avec la plus grande discrétion, en page locale. Cet article est dépourvu d'intérêt et ne reflète en rien l'objet de la manifestation mais, n'en voulons pas à la médiocrité de la personne qui a couvert l'événement : elle n'est seulement qu'une correspondante de presse locale. Sans doute que la rédaction du journal n'a pas mesuré l'importance de ce rassemblement des plus hauts responsables sapeurs-pompiers des dix départements du Nord-Est de la métropole, du potentiel de lecteurs sapeurs-pompiers intéressés par ce congrès soit quelques 7 800 dans le département de la Marne et 50 000 dans la région ? Autant de raisons que la rédaction n'a pas jugées opportunes - sans doute - de missionner un journaliste professionnel ? Quoi qu'il en soit, je prie celles et ceux qui m'avaient demandé de leur adresser un exemplaire du journal ou une copie de l'article, de bien vouloir m'excuser face à cette carence.

CONCLUSION

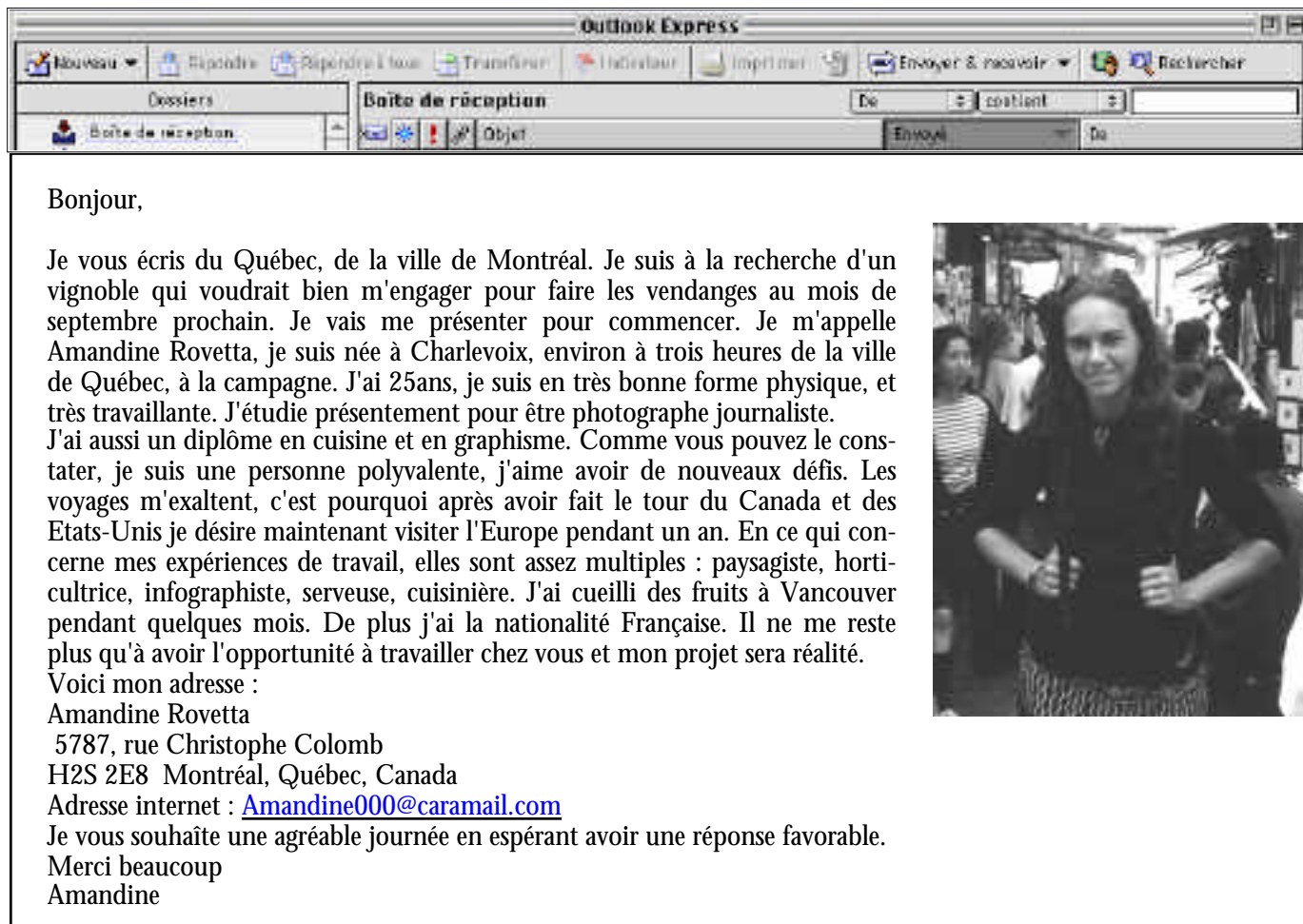
Ce n'est pas une redite de faire des compliments à une équipe qui a assuré sa mission d'une façon exemplaire, remarquable... Un congrès qui restera gravé dans la mémoire de beaucoup. Félicitations et merci encore à toutes et à tous.



EN DIFFÉRÉ DU WEB

Nous recevons de plus en plus de messages sur le site Internet de la Commune. Il s'agit souvent de demandes pour participer aux vendanges.

Si vous pensez pouvoir satisfaire l'une de ces demandes, merci de contacter Richard Fernandez au 03 26 97 93 39...



Outlook Express

Nouveau Répondre Répondre à tous Transférer Indicateur Imprimer Envoyer & recevoir Rechercher

Cssiers Boîte de réception

Boîte de réception De : contact


Objet Envoyé De

Bonjour,

Je vous écris du Québec, de la ville de Montréal. Je suis à la recherche d'un vignoble qui voudrait bien m'engager pour faire les vendanges au mois de septembre prochain. Je vais me présenter pour commencer. Je m'appelle Amandine Rovetta, je suis née à Charlevoix, environ à trois heures de la ville de Québec, à la campagne. J'ai 25ans, je suis en très bonne forme physique, et très travaillante. J'étudie présentement pour être photographe journaliste. J'ai aussi un diplôme en cuisine et en graphisme. Comme vous pouvez le constater, je suis une personne polyvalente, j'aime avoir de nouveaux défis. Les voyages m'exaltent, c'est pourquoi après avoir fait le tour du Canada et des Etats-Unis je désire maintenant visiter l'Europe pendant un an. En ce qui concerne mes expériences de travail, elles sont assez multiples : paysagiste, horticultrice, infographiste, serveuse, cuisinière. J'ai cueilli des fruits à Vancouver pendant quelques mois. De plus j'ai la nationalité Française. Il ne me reste plus qu'à avoir l'opportunité à travailler chez vous et mon projet sera réalité. Voici mon adresse :

Amandine Rovetta
5787, rue Christophe Colomb
H2S 2E8 Montréal, Québec, Canada
Adresse internet : Amandine000@caramail.com

Je vous souhaite une agréable journée en espérant avoir une réponse favorable.
Merci beaucoup
Amandine



Bonjour,

Nous souhaitons participer aux vendanges en septembre octobre 2000 avec un groupe de 15 élèves environ de 15ans 1/2 à 16 ans avec 2 accompagnateurs dans le cadre du stage en entreprise prévu dans la formation de nos élèves. merci de nous mettre en relation avec les vignerons de votre ville.

Sincères salutations.

Notre adresse :
Collège Proudhon
M. Grisot
11 rue Léon Jouhaux
25000 Besançon
Tél : 03 81 80 07 22

Bonjour,

Je m'appelle Hélène et j'ai 18 ans.
L'année prochaine, je serai étudiante et ne commencerai les cours qu'à partir du mois d'octobre, c'est pourquoi je vous écris. En effet, je recherche un job d'été. Ainsi, je vous écris afin de savoir si des étudiants participaient aux vendanges de septembre car je suis vivement intéressée.
Je vous remercie d'avance en attendant une réponse qui, j'espère, sera positive.

Hélène Dujardin
7 rue d'Antroeuilles
59 710 Ennevelin
Née le 20 août 1981
06-61-75-55-02
gedujardin@nordnet.fr

EN DIFFÉRÉ DU WEB

Monsieur,

Passant mon bac en ce moment, je suis en train de préparer mes occupations pour les vacances et je serais intéressé de faire les vendanges dans votre région. Pouvez-vous m'indiquer où je peux me renseigner ?
Merci.

André Kancir
Holstebro, Danemark.

Bonjour Monsieur,

Je vous envoie ce mail afin d'obtenir de plus amples informations sur les vendanges que vous faites à partir de fin septembre.

Je vous en remercie d'avance.

Lydia S.

Monsieur,

À l'approche des vendanges, je voulais savoir si vous ne cherchez pas quelques personnes pour effectuer la cueillette du raisin. Je serais intéressé pour y participer.
Je vous laisse mes coordonnées :

Chabe Ludovic
App 14 Ent 4 Allée Henri Filleul
62575 Blendecques
tel: 03 21 88 89 29

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Peut servir de support floral. Île.
2. Trous renforcés, ou fleurs.
3. Azotée. Bébés sauvages.
4. Article. Créateur.
5. Jeune taillis.
6. Obéissant. Un salut phonétique.
7. Original. Fait.
8. Brugnons.
9. Planté d'arbres.
10. Doctrine du non réel.
11. Petit verre. Nazi.
12. Organisation basque. Savoir. Cardinal.

Verticalement

- A. Bataille ou fleurs.
- B. Courant d'air. Cri d'arène. Après un bon repas.
- C. Résidus. Cria comme une oie.
- D. Solution. Folle ou courbée.
- E. Saint retourné. Courant en hiver. Cœur, foie, ...
- F. Navire. Port du Pas de Calais en désordre.
- G. Peut être de France. Dans l'œil ou au jardin.
- H. Tissu. Femelle.
- I. De naissance. Temps.
- J. Résultassent.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

VILLERS AU CŒUR D'UN RÉSEAU... *enfin un nom !!!*

Ah, quelle chaleur ! Arrêtons-nous à l'ombre. L'Être Humain se définit lui-même comme un animal social : le désir de se rencontrer est un besoin fondamental.

Le besoin de nommer les espaces aussi ! Au cours du premier article, nous vous soumettions l'idée de donner un nom à l'espace public commerçant du village. Beaucoup avait certainement une petite idée, mais peu n'ont osé la faire connaître. Enfin, un nom proposé : Place Paramelle. La place, située à l'embranchement de l'Avenue de Champagne et de la Rue du Muguet montant vers la forêt et l'ancien monument à Paramelle, pourrait porter ce nom, à condition que la majorité des Villériots accepte. Si parmi vous, certains sont en désaccord, qu'ils le fassent savoir par écrit avant le 1er septembre 2000, auprès de l'équipe municipale.

D'autres noms à proposer ?...

VILLERS AU CŒUR D'UN RÉSEAU...

(suite de l'article paru dans VI n° 16)

La place de la République

Les quartiers des "Grandes vignes" et des "Sous-la-Ville", construits dans les années 1960, sont à l'image même des premières extensions "modernes" des villages viticoles alentour.

C'est le triomphe de l'urbanisme progressiste : « À côté de la prise de conscience de la valeur des monuments, le reste du corps urbain est livré aux assauts de la rénovation publique et privée. On efface la structure urbaine ancienne, avec ses ruelles, ses passages, ses courettes. Des quartiers populaires vivants, animés, font place à des déserts glacés, sans vie, balayés de vent qui règne en maître entre les parallélépipèdes... »¹

Le premier lotissement communal de Villers-Marmery, implanté sur des terres à vigne, constitue un ensemble homogène très étranger aux quartiers anciens voisins. La suppression d'un îlot "insalubre" situé au carrefour des deux "Rues des Haigneaux" (voir plan), et la création de voies de grande largeur ont eu pour conséquence d'introduire un nouveau mode d'occupation de l'espace. D'une part, le découpage arbitraire de la zone en lot orthogonaux a contribué à rendre l'implantation des constructions rigide et austère. D'autre part, habitation et bâtiment d'exploitation se juxtaposent sans se compléter agréablement.

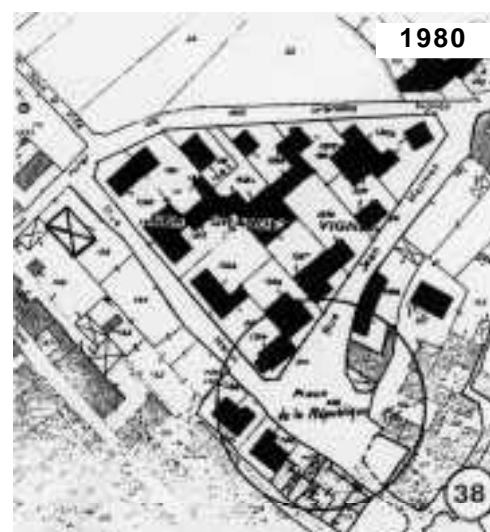
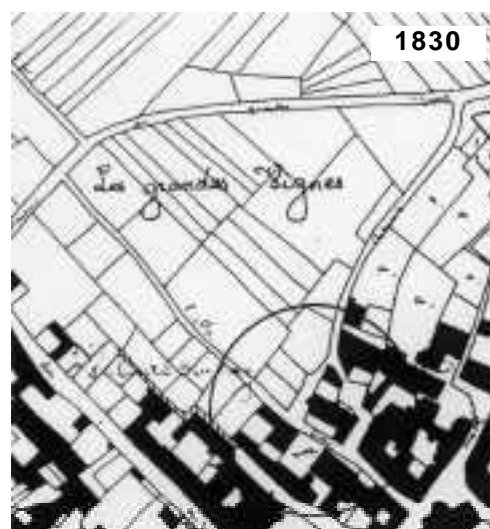
La place de la République, est un espace trop vaste, sans marquage au sol, sans zone à usage bien défini, sans limite puisque le regard du passant va au-delà des clôtures basses jusqu'au fond des propriétés.

Proche d'elle, la place de la Mairie semble, par comparaison, bien fermée dans ses murs. Deux époques, deux courants de pensées, deux modes.

Gaston Bardet, éminent urbaniste, écrit : « On a commis la grave erreur de subordonner les règles d'aspect à des préceptes d'hygiène simpliste. Il faut abandonner la notion mécanique de gabarit, les marges de reculement abusives conduisant à des petites villas isoées dans leur farouche individualisme. *C'est par le groupement organique, par la composition en tableaux urbains que l'on obtiendra une meilleur utilisation de l'espace libre, le dégagement des vues, une économie générale des circulations et la renaissance du sentiment communautaire.* »²

Autre lieu, autre vie : pour enrayer le mitage amorcé dans le secteur nord du village, la municipalité, entre 1982 et 1988, propose une nouvelle opération de lotissement communal au lieu-dit "Chemin de Courmelois".

Comment, alors, les places sont-elles composées ?...



échelle : 1:2000°

1: "Histoire de l'urbanisme" de Jean-Louis Harouel, PUF, Que sais-je ?

2: "L'urbanisme" de Gaston Bardet, PUF, Que sais-je ?

LE CHERCHEUR D'EAU ABBÉ PARAMELLE (1790-1875) - SORCIER ou SAINT ?

par Ulrich ADAMS et Gert MICHEL (suite)

8 Appréciation

On a sans doute raison de voir en Jean Paramelle un précurseur de cette science que nous appelons aujourd'hui hydrogéologie. Les ouvrages de Paramelle et Darcy parurent tous les deux en 1856. Darcy connaissait la bonne réputation de l'Abbé, il lui a consacré quelques pages de son livre. Darcy fut célèbre et personne jusqu'à ce jour n'a réfuté ses conceptions qui, bien au contraire, sont devenues une référence incontestable. La renommée de Paramelle par contre fut placée sous une étoile essentiellement défavorable. Malgré le bien qu'il fit à ses compatriotes et malgré le grand succès de son livre même après sa mort, il est aujourd'hui presque complètement tombé dans l'oubli. Au Symposium-Darcy de Dijon, en 1956, J.Tixeront a abordé ce sujet. Darcy était physicien et ingénieur. Il aborda "l'eau souterraine" avec l'appui de son expérience scientifique fondée sur les mathématiques. C'était un champion de la simplification, possédé par la rigueur, un homme qui, s'il vivait aujourd'hui, développerait des modèles mathématiques.

Paramelle s'efforça aussi d'établir des règles de valeur universelle. Cependant, comme il voulait appréhender les phénomènes naturels dans toute leur complexité, et qu'il travaillait non avec des formules mais par l'intuition et l'expérience, il eut plus de mal à maintenir sa renommée. En dépit de cette manière de penser tout à fait différente, Darcy, d'abord sceptique, eut une haute estime pour Paramelle "Monsieur le Curé de Saint-Céré... a consacré sa vie à des recherches dont le but était de découvrir et mettre au jour les eaux souterraines cachées. Les travaux de Monsieur Paramelle ont été entrepris sous l'inspiration d'une pieuse pensée ; ils ont produit de bons résultats, et l'ouvrage dans lequel il rend compte de ses recherches est un livre curieux et utile". A son époque, ses grands succès donnèrent raison à l'Abbé. Il était l'autorité reconnue et populaire dans le domaine du dépistage des sources, et fut admiré et loué dans l'ensemble de la presse, y compris la presse scientifique. Il fut même reconnu par l'Académie des Sciences. Ainsi, en 1836, le zoologue E.Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), connu pour sa querelle à l'Académie avec G.Cuvier, proclama "Ses heureux résultats ont assez de célébrité pour convaincre les plus incrédules" (journal "Sud-Ouest" du 28.4.1960). Le puisatier J.Dumas souligne pour sa corporation que Paramelle a "accompli dans cette science une chose presque incroyable"

(1857:XV). Un hommage spécial fut encore rendu à l'Abbé après sa mort, légitimation dont pas un hydrogéologue n'a bénéficié depuis. En effet, un monument lui fut érigé, en reconnaissance, par un industriel, Alfred Lefebvre, qui, après la lecture du livre de Paramelle, avait creusé une source avec succès grâce à sa méthode. Ce monument s'élevait à l'Ouest de Villers-Marmery, en Champagne. Il fut inauguré solennellement en août 1899. Étonnamment l'année de construction n'en est pas men-

tionnée dans la Monographie détaillée de Villers-Marmery (Mignot 1909:21).Voici sa description. Le soubassement, d'environ 18m de haut, en est une grotte artificielle en calcaire caverneux clair. La statue de l'Abbé, en bronze, peinte en blanc, mesure environ 2m. Elle le représente en soutane. Le "curé blanc" c'est sous ce nom qu'il est connu encore aujourd'hui en Champagne regarde vers l'Est, au-dessus des vignobles, la Champagne au loin. Dans sa main gauche il tient un livre : non pas son bréviaire, mais son ouvrage sur l'eau. De sa main droite tendue il désigne la source à ses pieds. On ne trouve cette description ni dans le "Bädeker" ni dans le "Michelin". Cela ne nous a pas empêché d'aller, en novembre 1986, en Champagne au Sud de Reims. Cachées dans la forêt, au-dessus du vignoble de Villers-Marmery, nous n'avons trouvé que les ruines du monument. Selon les dires de témoins oculaires connaissant le coin, le monument avait survécu intact à la deuxième guerre mondiale. Ce n'est que peu après 1945 qu'il fut complètement détruit par vandalisme (1).

Aujourd'hui subsistent encore en bon état, à côté d'une partie des ruines de la grotte, deux bassins ornementaux et un puits maçonné de 6m de profondeur et 80cm de diamètre. La statue elle-même fut sauvée. Après sa chute du haut des 18m de son piédestal, elle a perdu hélas son bras droit, celui qui montrait la source. La statue de Paramelle se trouve maintenant à Mourmelon le Grand, à l'abri sous la verrière de la cour de la famille Sapin, propriétaires de la parcelle forestière, située à l'ouest de Villers Marmery, où se dressait le monument. Tout près de cette parcelle pousse le "Fau de Paramelle", un de ces étrangement bizarres hêtres "tortillards", les "Faux de Verzy", qui agrémentent le Parc Naturel de la Montagne de Reims (Guide Michelin 1986:94). En Allemagne cet arbre rare... (voir Bad Münder?) est connu sous le nom de "Sbüntelbuche" (fagus sylvatic suentelensis). C'est ainsi qu'il y a même un arbre qui rappelle le souvenir de ce chercheur d'eau jadis célèbre.

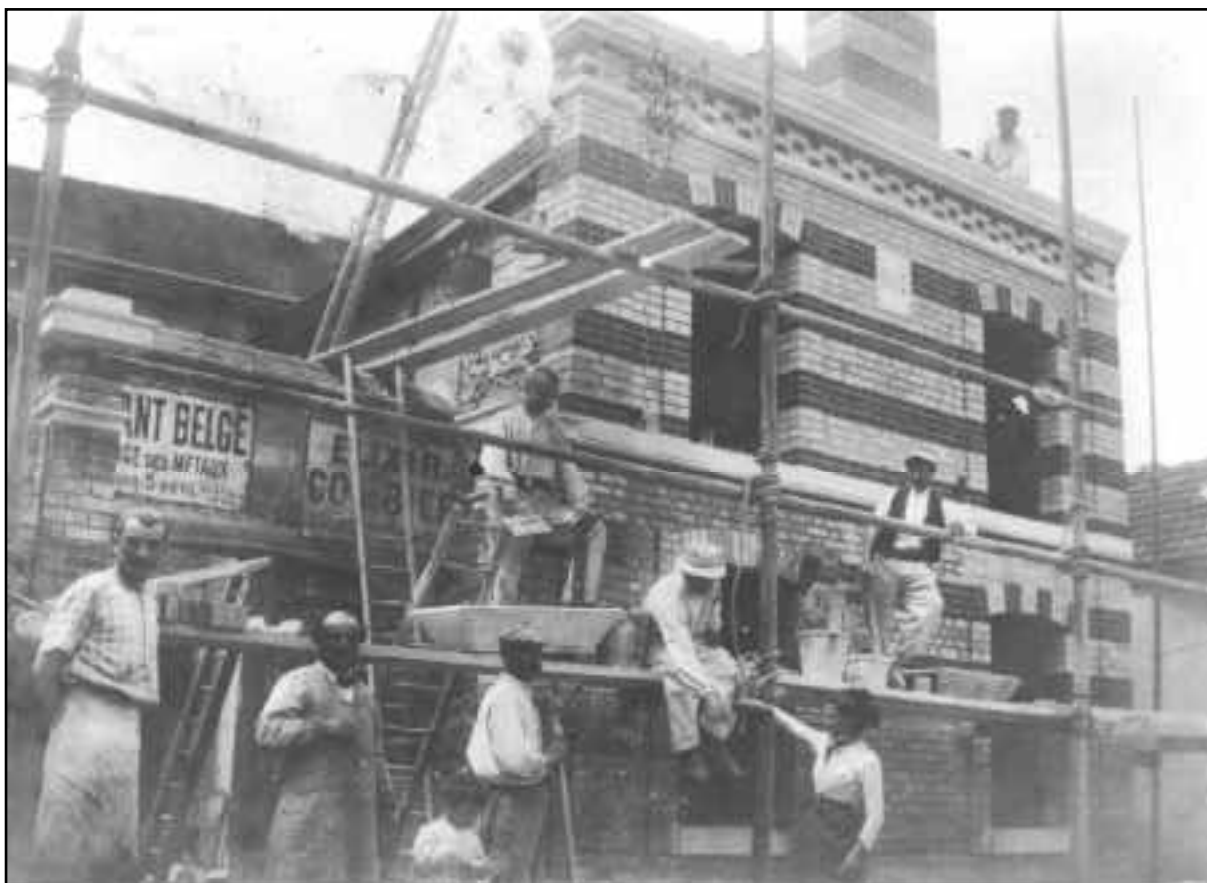
Il y a eu aussi une marque de ce très illustre breuvage qu'est le Champagne qui portait son nom.

Dans sa ville d'origine, Saint Céré, peu d'honneurs lui furent rendus ; seule une petite rue entre la gendarmerie et le presbytère, lui a été dédiée.

9 Remerciements

Nous remercions de tout cœur Monsieur H. Fontanille, à Talence, Monsieur F. Marchand, à Villers Marmery, et Madame Sapin, à Mourmelon le Grand, de leur aide bienveillante pour nos recherches.

(1) Note du traducteur : D'après le garde forestier et les locataires du terrain, c'est vers 1955 que le monument s'est écroulé, de lui-même, par manque d'entretien.



Cette image sera dans la brochure "Mémoire d'un siècle à Villers Marmery".
Pensez à regarder dans vos collections personnelles pour la prochaine collecte...

LE CALENDRIER

Vendredi 14 juillet

Tournoi de boules de l'A.S.V.M.
Rendez-vous à partir de 13h30 au vestiaire, place du Stade.

Dimanche 16 juillet

Départ du 37ème rallye des Sapeurs Pompiers de Villers Marmery. Rendez-vous entre 8h00 et 8h30 sur la place de la République.

Samedi 5, dimanche 6, lundi 7 août

Fête patronale avec Patricia Morgane, sosie et imitatrice de Patricia Kaas, le dimanche à 17h.

Dimanche 17 septembre

Virade de l'espoir. Marche au profit de la recherche contre la mucoviscidose. Départ depuis la salle polyvalente.

LES MONSTRES Calendrier 2000

18 août
17 novembre

EN BREF...

• VITESSE EXCESSIVE...

Nous rappelons aux automobilistes que la traversée de la commune doit se faire à une allure modérée à partir des panneaux d'entrée de village. Ce rappel est d'autant plus utile que nous entrons en période de vacances et que de nombreux enfants empruntent la chaussée à bicyclette...

• FRUITS ET LÉGUMES

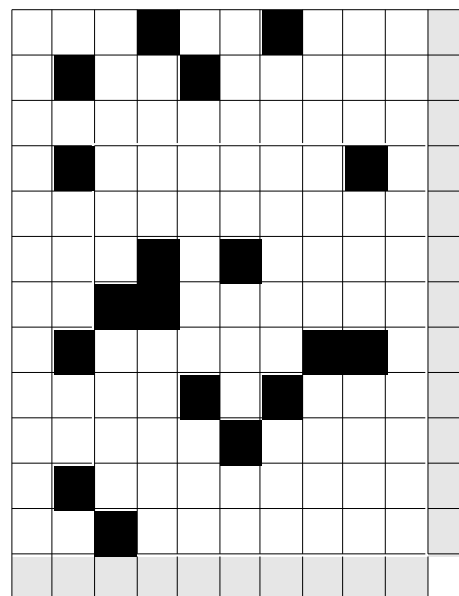
Le mercredi matin, vous pouvez venir vous approvisionner sur la place qui fait face au restaurant "le Soleil d'Or".

• MÉMOIRE D'UN SIÈCLE

Le travail avance... grâce à deux ou trois personnes qui ont eu la gentillesse de nous apporter leurs photos personnelles. N'hésitez pas à nous proposer les vôtres : elles seront traitées avec le plus grand soin. Deux collectes auront lieu d'ici à la fin du mois d'Août. Elles seront annoncées à la boulangerie. Pensez à noter les dates...

Nous vous rappelons que les témoignages sur tout ce qui a pu se passer dans

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS



la commune depuis le début du siècle nous intéressent également : le moulin, le C.B.R., les événements marquants de la vie du pays (guerres, festivités, ...).

Prochaine collecte : le 29 juillet, de 10h à midi, à la Mairie. (1920/1939).